

## Réponse d'une famille à la Nuit de Cristal

Tiré du chapitre 7 de  
*La Shoah et le comportement humain*

Marie Kahle (enseignante), son mari (professeur d'université et pasteur luthérien) et leurs fils ont été témoins des événements de la Nuit de Cristal à Bonn et des conséquences de ces événements sur leurs voisins et collègues juifs. Marie Kahle a écrit sur ses choix et ceux de sa famille le lendemain :

Le 10 novembre 1938, à 11 h 30 du matin, la femme d'un collègue juif est venue me voir et a signalé que les deux synagogues de Bonn avaient été incendiées et que des SS avaient détruit les magasins juifs, ce à quoi j'ai répondu : « Ça n'est pas possible ! » Elle m'a donné un manuscrit à conserver, l'œuvre de toute une vie de son mari. Puis un de mes fils m'a rapporté la même triste nouvelle.

Mon troisième fils est immédiatement allé, sans que je le sache, dans la boutique d'un horloger juif. Il a aidé son épouse à cacher quelques objets et a rapporté à la maison un coffre contenant les bijoux et les pièces d'horlogerie les plus précieux. Ensuite, il est allé dans une chocolaterie, a averti le propriétaire et l'a aidée à déplacer le thé, le café, le cacao, etc. dans une pièce à l'arrière du bâtiment. Alors que trois SS détruisaient tout ce qui se trouvait en avant du magasin, il s'est glissé par la porte arrière avec une valise pleine de titres boursiers et est rentré à la maison sur son vélo. Par la suite, il a passé des semaines à vendre ces objets à nos connaissances et a ainsi gagné de l'argent pour les deux propriétaires des magasins et la Gestapo n'en a rien su. Un collègue juif de mon mari est resté avec nous toute la journée du 10 novembre et a ainsi évité d'être arrêté.

À partir du 11 novembre, mes fils ont travaillé sans compter pour aider les commerçants juifs à nettoyer leurs magasins. Je ne pouvais pas y participer moi-même parce que je ne voulais pas faire du tort à la position de mon mari. Je ne pouvais que rendre visite aux pauvres. Lors d'une de ces visites, mon fils aîné et moi avons été surpris par un policier qui a inscrit mon nom. La conséquence fut un article dans un journal... le 17 novembre 1938 intitulé : « Ceci est une trahison du peuple : Frau Kahle et son fils aident la juive Goldstein à nettoyer sa boutique. »

Sur la base de cet article de journal, mon mari a été immédiatement suspendu et il lui a été interdit de pénétrer... les bâtiments de l'université. Mon fils aîné a également été interdit d'entrée à l'université. Il avait été condamné par une commission disciplinaire... Pendant la nuit, notre maison a été attaquée. Les vitres ont été cassées, etc. La police est arrivée peu de temps après, mais est repartie immédiatement. Un des policiers m'a conseillé de regarder dans la rue : là, on voyait écrit en grosses lettres rouges sur le

trottoir : « Traîtres au peuple ! Amante des juifs ! » Nous avons effacé ce qui était écrit avec de la térébenthine.

Mais, comme ces personnes passaient et repassaient constamment dans leur voiture, je suis parti ostensiblement à bicyclette. Je ne voulais pas être battue à mort devant mes enfants et je représentais également un danger pour ma famille. J'ai trouvé refuge dans un petit couvent catholique, où les religieuses ont eu la gentillesse de s'occuper de moi et de mon plus jeune enfant. Lors de mon interrogatoire par la Gestapo quelques jours plus tard, on m'a demandé si je connaissais le numéro de permis de la voiture dont les occupants avaient commis l'attaque. Comme j'ai dit « non », j'ai été libérée. En sortant du bâtiment de la Gestapo, cette même voiture se trouvait devant la porte. J'ai même reconnu le chauffeur.

La visite en 1939 d'un neurologue célèbre parce qu'il était directeur de l'éducation du Reich a été particulièrement importante pendant toute cette période... il était très au courant des questions juives. Il m'a dit, à deux reprises alors que nous étions seuls, il m'a dit entre les lignes ce qui allait m'arriver ainsi qu'à ma famille : « les juifs et les amis des Juifs doivent être exterminés. Nous exterminons les amis des Juifs et toute leur progéniture. » Il a ensuite dit que je ne pouvais pas être sauvée, mais que ma famille le pouvait. Quand j'ai demandé ce que je devais faire, il a donné sa réponse sous forme de deux ou trois récits dans lesquels l'épouse se suicidait et sauvait ainsi sa famille. Il m'a ensuite demandé : « Quelle quantité de Veronal [des somnifères] avez-vous ? » Quand j'ai répondu : « Seulement deux grammes », il m'a prescrit une ordonnance pour la quantité qui me manquait. J'ai gardé le Veronal sur moi pendant quelques jours, mais j'ai décidé de ne pas mettre fin à mes jours, mais plutôt d'essayer de fuir à l'étranger avec ma famille.

En quatre mois, seuls trois des collègues de mon mari osèrent nous rendre visite. Je n'avais pas le droit de sortir pendant la journée. Quand un soir j'ai rencontré la femme d'un collègue et que je me suis plainte qu'aucun ami ou connaissance n'avait osé me rendre visite, elle m'a dit : « Ce n'est pas de la lâcheté : nous devons juste faire face à la réalité. »<sup>1</sup>

Peu de temps après, la famille quitte l'Allemagne.

## Questions

1. Qu'ont fait les membres de la famille Kahle pour aider leurs voisins juifs dans les jours qui ont suivi la Nuit de Cristal ? Comment pourriez-vous décrire leurs rôles ? Étaient-ils des observateurs inactifs ? Des observateurs actifs ?
2. Quels étaient les risques et les conséquences des décisions prises par les Kahle ? Selon le récit de Marie Kahle, ont-ils cessé de réfléchir aux conséquences possibles avant d'agir ?

<sup>1</sup> « Marie Kahle », dans « *La nuit du verre brisé : Récits de témoins oculaires de la Nuit de Cristal* », éd. Uta Gerhardt et Thomas Karlauf (Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press, 2012), 88–90.